



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

AVIS PUBLIC

VENTE DE L'IMMEUBLE DU 156-158, RUE PORTAGE À L'ASSOMPTION

PRENEZ AVIS :

Qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de L'Assomption tenue le 8 décembre 2020, l'offre d'achat conjointe d'Anick Schofield et Marc Richard, au montant ajusté de 45 000 \$, taxes incluses si applicables fut acceptée pour l'immeuble sis au 156-158, rue du Portage à L'Assomption.

Que l'acte de vente a été signé en date du 16 décembre 2020, conformément à l'offre d'achat.

Que l'article 28 de la Loi sur les cités et villes prévoit à son paragraphe 1.0.1 que le greffier doit donner le présent avis public.

Donné à L'Assomption, ce 19^e jour du mois de janvier 2021.

Jean-Michel Frédéric
Greffier et avocat